

Synthèse établie par le Gym Club Soignies concernant les règles sanitaires relatives au COVID-19 pour la période allant du 15 octobre au 8 novembre 2020 (???)

Cette synthèse est basée sur le code de couleur ORANGE qui est actuellement d'application et est valable pour tous les cours y compris les stages et les cours spéciaux.

1. Quels impacts pour le Gym Club Soignies par rapport à la dernière synthèse publiée en code Jaune :

Pour le club l'impact est quasiment nul vu que les mesures prises par le club sont toujours en phase voire même supérieures avec celles demandées en code orange. Ci-après deux exemples de mesures supplémentaires prises par le Club :

- Prises des températures avant les cours ;
- Port du masque par nos 12 ans et plus même pendant les entraînements aux agrès.

Le seul changement par rapport à notre synthèse précédente en code jaune est le suivant :

Pour **l'entraîneur** intervenant sur un seul groupe :

- Pour les moins de 12 ans : contact possible avec masque obligatoire.
- Pour les 12 ans et plus : toute aide ou manipulation est interdite, il nous est donc demandé d'organiser nos séances d'entraînements en fonction.

Pour **l'entraîneur** intervenant sur plusieurs groupes :

- Pour les moins de 12 ans : contacts limités.
- Pour les 12 ans et plus : contact interdit

2. Préambule

La synthèse des règles sanitaires relatives au COVID-19 pour la période allant du 15 octobre au 8 novembre 2020 (???) est établie sur base des protocoles et recommandations ci-après :

- Adeps : Protocole pour le monde sportif ;
- FfG : Plan stratégique de la partie sportive sous codes de couleurs orange - Saison 2020-2021 version 16/10/2020
- Ville de Soignies : Protocole pour les activités sportives au Hall omnisports P. Dupont Version septembre 2020 ;
- Salle de sport de Athénée Royale Jules Bordet : Recommandations verbales.

Dans les chapitres qui suivent nous allons donc nous baser sur les protocoles établis par l'Adeps et la FfG tout en respectant les protocoles et recommandations formulées par la Ville de Soignies pour les activités sportives au hall omnisports P Dupont - Version septembre 2020 et par l'Athénée Royale Jules Bordet pour la salle de sport.

Il est important de noter que les protocoles et recommandations formulés pour nos deux salles de sport sont plus restrictives que les recommandations formulées par l'Adeps et la FfG pour le code de couleur orange.

3. Le code des couleurs, c'est quoi :

Actuellement nous sommes en code ORANGE.



Pas de risque : un vaccin est disponible et/ou l'immunité collective s'est développée.

Des contacts peuvent avoir lieu. L'hygiène des mains reste nécessaire.



Risque faible : propagation limitée du virus.

Les contacts sont limités et peuvent avoir lieu en respectant les conditions de sécurité.



Risque modéré : transmission systématique du virus.

Les contacts sont limités à l'essentiel. Ils ont lieu lorsque les facteurs de risque sont sous contrôle.



Risque élevé : transmission systématique du virus.

Les contacts sont évités au maximum.

- Les restrictions sont progressives en fonction de la couleur : vert, jaune, orange, rouge ;
- Un code couleur, jaune, orange ou rouge, limite toujours les mesures de la phase précédente ;
- Chaque code couleur est décliné en protocoles spécifiques ;
- La bulle sportive est considérée comme une bulle à part entière, indépendamment des autres bulles (sociale, professionnelle, familiale...).

4. Accès aux cours :

En remplissant le formulaire d'inscription ou de réinscription aux cours du Gym Club Soignies le tuteur légal s'est engagé :

- A ne pas mettre son enfant au cours si celui-ci présente un des symptômes du COVID-19 ou si celui-ci devait être présent dans la bulle familiale.
- A ce que son enfant respecte avant, pendant et après les cours les règles sanitaires COVID-19 établies par le Gym Club Soignies dans ce présent document.

Les enfants devront se présenter 10 minutes avant le début des cours.

Un enfant qui arrivera en retard ne pourra pas participer au cours.

5. Accueil des gymnastes avant un cours :

Contrairement au protocole établi par l'Adeps, l'accès aux salles de sport tant pour la rue Cognebeau que pour l'Athénée reste interdit aux parents.

Avant chaque cours une prise de température frontale sera effectuée sur chaque gymnaste et encadrant avant de rentrer dans le complexe sportif.

Nous demandons aux parents de rester présents tant que cette prise de température n'a pas eu lieu. Une liste de tous les participants et encadrants sera tenue par le club afin de permettre le traçage en cas d'infection.

L'accueil des gymnastes se fera en extérieur devant l'entrée de la salle concernée et par groupe de 20 maximum.

Pour la salle rue de Cognebeau :

- L'entrée se fera via l'entrée habituelle et accès direct vers la grande salle (le mercredi et le samedi) ou la petite salle (le dimanche)
- Nous demandons aux parents de rester sur la pelouse devant le parking, de respecter les normes des distanciations sociales et de mettre le masque.

Pour la salle de l'Athénée :

- L'entrée se fera via l'entrée habituelle et accès direct vers la salle.
- Nous demandons si possible aux parents de déposer leur fille sur le parking tout en restant dans leur voiture.
- Si pas possible, nous demandons aux parents de rester près des escaliers devant la salle, de respecter les normes de distanciations sociales et de mettre le masque.
- Veuillez noter que concernant l'Athénée nous faisons une petite entorse au règlement qui nous a été formulé verbalement puisque normalement l'accès au complexe est totalement interdit aux parents même en extérieur.

Pour les entraînements spéciaux à Louvain la Neuve :

- Nous demandons le port du masque depuis le parking jusque dans la salle de Gymnastique.
- Les parents sont autorisés au balcon de la salle. Port du masque obligatoire et respect des distanciations sociales.

6. Sortie des gymnastes après un cours :

A la fin d'un cours nous vous demandons aux parents d'être présents 5 minutes avant la fin de celui-ci afin qu'il n'y ait pas d'attentes de gymnastes de groupes différents.

Pour la salle rue de Cognebeau :

- La sortie des filles se fera via le couloir près de l'infirmerie avec sortie par la porte de secours située près de la petite salle.
- Vous trouverez les photos explicatives concernant les entrées et sortie du complexe Cognebeau sous le lien suivant [Coll 11 06 2020 photos hall omnisports 20200609085919969 3](#)
- Nous demandons aux parents de rester sur la pelouse devant le parking, de respecter les normes de distanciation sociale et de porter le masque.

Pour la salle de l'Athénée :

- La sortie se fera via la sortie habituelle.
- Nous demandons si possible aux parents de récupérer leur fille sur le parking tout en restant dans leur voiture.
- Si pas possible, nous demandons aux parents de rester près des escaliers devant la salle, de respecter les normes de distanciations sociales et de mettre le masque.
- Comme décrit plus haut, veuillez noter que concernant l'Athénée nous faisons une petite entorse au règlement qui nous a été formulé verbalement puisque normalement l'accès au complexe est totalement interdit aux parents même en extérieur.

7. Entrées et sorties des gymnastes et des moniteurs dans les salles de sport :

Les gymnastes et les moniteurs devront entrer masqués dans les complexes sportifs (Exceptés les gymnastes de moins de 12ans).

Les moniteurs et les gymnastes devront mettre du gel désinfectant sur les mains dans le hall d'entrée. Deux créneaux horaires différents portant la capacité totale à plus de 50 gymnastes ne pourront se trouver en même temps sur le même plateau de gymnastique.

Dans ce cas, le premier créneau horaire devra avoir quitté le plateau de gymnastique avant que le deuxième créneau horaire puisse y entrer.

Le vendredi soir à salle de l'Athénée nous avons un chevauchement d'horaire d'une demi-heure entraînant la présence de plus de 50 gymnastes dans la salle. Pour pallier ce problème, deux plateaux sportifs seront créés avec des panneaux de plus d'1,8m de hauteur en guise de séparation entre les plateaux.

8. Organisation dans la salle, hygiène sanitaire, équipements et tenues sportives :

Tenue :

- Port de chaussettes/chaussons et de T-Shirt durant l'entraînement en groupe.
- **Nous conseillons fortement le port de chaussons. Plus sécurisant que des chaussettes.**
- Les vêtements de sport devront être lavés après chaque entraînement.

En code orange, les vestiaires ne seront pas accessibles tant à la rue Cognebeau, qu'à l'Athénée et à Louvain la Neuve.

C'est pourquoi nous demandons aux gymnastes d'avoir leur sac personnel avec leurs maniques, gel hydroalcoolique, boissons, ...et de la place pour stocker leurs vêtements extérieurs.

Pas d'échanges de matériel (serre-poignet, maniques, ...) entre les gymnastes.

Nous vous demandons dans la mesure du possible que chaque gymnaste possède son propre flacon de gel hydroalcoolique.

Des lavages de mains fréquents seront demandés aux gymnastes (typiquement entre chaque changement d'agrès).

L'accès aux blocs sanitaires doit être limité au nombre de lavabos qu'il comporte et doit être pourvu de savon et de serviettes jetables. Ils seront utilisés par une personne à la fois.

9. Organisation des groupes :

La taille maximale des groupes sera de 20 gymnastes avec un maximum de 50 gymnastes simultanément par plateau sportif.

La règle des 50 gymnastes est basée sur les recommandations qui ont été établies en code orange.

Dans le cas où plus de 50 gymnastes seront présentes dans la salle, deux plateaux sportifs seront créés avec des panneaux de plus d'1,8m en guise de séparation entre les deux plateaux sportifs. Les groupes de maximum 20 gymnastes, toujours les mêmes, s'entraîneront ensemble pendant toute la durée du cours.

Les moniteurs et les gymnastes de 12 ans et plus devront garder le masque durant tout le cours.

Les moniteurs intervenant sur **un seul groupe** :

- Pour les **moins de 12 ans** : contact possible avec masque obligatoire.
- Pour les **12 ans et plus** : toute aide ou manipulation est interdite, il nous est donc demandé d'organiser nos séances d'entraînements en fonction.

Les moniteurs intervenant sur **plusieurs groupes** :

- Pour les **moins de 12 ans** : contacts limités.
- Pour les **12 ans et plus** : contact interdit.

10. Nettoyage des agrès :

Les agrès seront nettoyés par le club entre chaque passage de groupes différents.

Les zones d'agrès seront séparées de 5m afin de garder une distance sociale entre les groupes.